

La dernière **HUMEUR**

Emmanuel Macron l'avait promis, ceci, au moins, il l'a fait: les téléphones portables seront interdits dans les écoles et collèges français dès la rentrée. Le débat est passionné. Deux camps s'affrontent énergiquement: les rigoristes, qui estiment que le smartphone n'a rien à faire à l'école, qu'il est destructeur de relations et "qu'on a très bien vécu sans auparavant". Puis, il y a les progressistes, pour qui le smartphone est un objet indissociable de notre ère, qui fait partie de notre identité et met le monde à portée de nos doigts. Ils vous diront que le stylo-bille fut longtemps interdit dans les écoles, relevant le manque d'adaptation de l'institution scolaire aux nouveaux outils. Il y a, surtout, des évidences: un téléphone allumé n'a rien à faire dans une classe. Même l'argument du "smartphone comme outil pédagogique"

INTERDIRE LES SMARTPHONES À L'ÉCOLE N'A RIEN DE SOT

nous séduit peu: il existe, déjà, suffisamment d'outils pédagogiques (inspirés des TIC ou non) efficaces pour instruire. Le premier d'entre eux reste un professeur passionné. Vient alors la question de la cour de récré. Moment de liberté indispensable des jeunes. Liberté forcément réduite si on leur ôte la possibilité de snap-chatter... Soit: il s'agit d'un faible prix à payer pour, au final, recréer du lien social tout en inculquant – bien que de force – à nos enfants la cruciale indépendance technologique. Libre aux élèves, une fois sortis de l'école, de se reconnecter au quotidien pixelisé que – soyons honnêtes – nous, parents, ne connaissons que trop bien...

PAR ALEXIS CARANTONIS